



Communiqué de presse

Paris, le 03 avril 2017

Présidentielle 2017 : Et si on prenait le temps de parler de la maladie d'Alzheimer ?

Dans moins d'un mois, se tiendra le premier tour de l'élection présidentielle. Pourtant, les candidats en lice ont très peu abordé dans les débats les problématiques liées à la maladie d'Alzheimer, et de façon générale, celles portant sur la perte d'autonomie et son accompagnement.

Rappelons-le, dans huit ans un Français sur quatre de plus de 65 ans sera touché par la maladie d'Alzheimer ou une pathologie apparentée. Aujourd'hui, on estime à 900 000 le nombre de personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, dont 250 000 personnes atteintes de la maladie à corps de Lewy, considérée comme une pathologie apparentée à Alzheimer. Et les perspectives ne sont pas meilleures pour les années à venir : 600 nouveaux cas seraient recensés chaque jour.

Cette réalité est à mettre en perspective avec une autre donnée : seules 50 % des personnes malades seraient diagnostiquées, et ce pour diverses raisons : peurs et réticences psychologiques, méconnaissance de la maladie et des possibilités de prise en soin, faible capacité d'accueil des structures du diagnostic....

Pour porter la parole des familles touchées, l'association France Alzheimer et maladies apparentées est entrée en campagne depuis le début du mois de mars. Les 23 propositions, formant le programme de l'Association, ont été adressées à l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle. Des rendez-vous ont d'ores et déjà été obtenus auprès des équipes de campagne de cinq candidats : François Fillon, Benoît Hamon, Marine Le Pen, Emmanuel Macron et Nicolas Dupont-Aignan. Lors de ces rendez-vous, de nombreux points ont été abordés : le soutien aux proches aidants, la revalorisation de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), le renforcement des moyens dédiés à la recherche contre la maladie d'Alzheimer et les pathologies apparentées, le baluchonnage...

Ces rencontres sont primordiales dans ce contexte de campagne électorale. D'autant plus que la prise en soin des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, et plus largement la perte d'autonomie, ne semblent pas faire figure de priorités. Pour preuve, lors du débat télévisé du 20 mars dernier, seules quelques minutes y furent consacrées, et en fin de soirée. Pourtant, comme l'indique Joël Jaouen, président de France Alzheimer et maladies apparentées, « *compte-tenu de l'ampleur du phénomène, la perte d'autonomie et la maladie d'Alzheimer, sont porteurs d'enjeux majeurs pour le quinquennat à venir. Nous espérons donc que ces thématiques seront au programme du prochain débat télévisuel à 11 candidats. Le contraire serait un signal très négatif qui nous amènerait à douter de la bonne compréhension de ces enjeux par les prétendants à la présidence de la République* ».

Parce que la mobilisation de tous est essentielle - chacun pouvant être directement touché par la maladie et la perte d'autonomie -, France Alzheimer et maladies apparentées a mis en ligne une plateforme pour s'informer, soutenir ses engagements et interpeller directement les candidats : www.touscandidatsalamaladie.fr.

Elle y propose également, via [un comparateur des programmes](#), de découvrir les propositions de l'ensemble des candidats sur les sujets relatifs à la maladie d'Alzheimer et à la perte d'autonomie.

France Alzheimer et maladies apparentées

En France, 900 000 personnes sont atteintes par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, soit plus de 3 millions de personnes directement concernées en prenant compte leurs proches aidants.

Créée en 1985, France Alzheimer et maladies apparentées est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.

www.francealzheimer.org – Suivez-nous sur Twitter @FranceAlzheimer

Contacts presse :

Agnès Gorczyca

01 42 97 53 06 / 07 75 11 81 33

a.gorczyca@francealzheimer.org

Imad Taalabi

01 42 97 99 85

i.taalabi@francealzheimer.org

Sihame Haba

06 77 32 56 41

sihame.haba@orange.fr